

FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL SOCIAL ÉCONOMIQUE (CSE)



LA FORMATION

Les membres de la délégation au personnel du CSE bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Ce droit à la formation existe pour tous les CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise ou de l'établissement.



LES OBJECTIFS

- Identifier les moyens des membres du CSE pour exercer efficacement son mandat
- Respecter les aménagements applicables à cette nouvelle instance
- Maîtriser la transition entre les instances séparées et le nouveau CSE
- Identifier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité
- S'approprier son mandat pour faire du CSE et de la CSSCT des instances efficaces
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint
- Support de cours

Méthode :

- Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques et des exercices.

Évaluation :

- Cette formation n'est pas soumise à une évaluation. Cependant, le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com



La formation de vos projets commence ici....

- MISE EN PLACE DU CSE
- LE FONCTIONNEMENT DU CSE
- LA NOUVELLE COMMISSION SANTÉ-SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)
- LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS DE LA COMMISSIONS SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- ORGANISER ET ANIMER COLLECTIVEMENT LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU SEIN DU CSE
- CONNAÎTRE LES MISSIONS DU CSE
- SPÉCIFIQUE À LA CSSCT :
 - GÉRER UN CSE
 - EXERCER SON MANDAT
 - COMMUNIQUER AVEC LES SALARIÉS
 - PROTECTION DES MEMBRES DE CSE DE MOINS DE 50 SALARIÉS
- GESTION DES SITUATIONS PARTICULIÈRES
- RÉALISER DES ENQUÊTES POUR ANALYSER LES ACCIDENTS
- LES MÉTHODES D'ANALYSE DES ACCIDENTS

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser à l'oral et à l'écrit le français
- Faire parti du CSE de l'entreprise ou prochainement élu

Le nombre de participants est limité à 4 minimum.

LA DURÉE

La formation dure 21h soit 3 jours.



PUBLIC CONCERNÉ

- Elu, membre du CSE
- Futur élu du CSE
- Directeur
- Gérant
- RH

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponible sur demande. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

**POUR VOUS INSCRIRE,
NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN
D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE
À NOUS ENVOYER PAR COURRIEL À
gregory.guerot@cemstbarth.com**